

Ecrit par le 13 octobre 2026

Liquidation de Fibre excellence à Tarascon : l'appel de la forêt



Alors que le site de fabrication de pâte à papier de [Fibre excellence](#) à Tarascon est [en liquidation](#), la filière forêt-bois régionale se mobilise face aux conséquences économiques et forestières de cette décision.

« La fermeture de l'usine de pâte à papier Fibre Excellence à Tarascon fragilise l'ensemble de la filière forêt-bois de Provence-Alpes-Côte d'Azur., explique [Fibois Sud](#), l'interprofession de la filière en région. Face aux difficultés rencontrées par les entreprises de la récolte forestière, Fibois Sud et les organisations professionnelles régionales se mobilisent, aux côtés des pouvoirs publics, pour soutenir l'activité et développer de nouveaux débouchés pour les bois régionaux. »

Des répercussions majeures pour la filière

Ecrit par le 13 octobre 2026

« La liquidation judiciaire de l'usine Fibre Excellence, prononcée le 27 juillet 2026, a des répercussions majeures sur la filière forêt-bois régionale, poursuivent les représentants régionaux du secteur sylvestre. Au-delà de la perte de 270 emplois directs, elle fragilise les entreprises de la récolte forestière : selon une enquête réalisée par Fibois Sud, 73% des entreprises répondantes déclarent être impactées et 84% d'entre elles rencontrent déjà des difficultés de trésorerie. »

Fibre Excellence Provence absorbait jusqu'alors 30 à 35% des volumes de bois récoltés en région, soit environ 200 000 tonnes par an. En offrant un débouché aux bois de qualité d'un type 'industrie', l'usine contribuait à l'équilibre économique de nombreuses coupes forestières et au financement d'une gestion durable des massifs régionaux.

[Fibre excellence à Tarascon : l'État 'liquide' le liquidateur](#)

Urgent de trouver de nouveaux débouchés

« Face aux arrêts de chantiers, aux stocks de bois immobilisés et aux difficultés économiques des entreprises, la priorité est de trouver rapidement de nouveaux débouchés et de préserver les capacités de récolte forestière régionales, dont la reconstitution serait difficile en cas de disparition, alerte Fibois Sud. Les moyens régionaux de récolte forestière sont essentiels à une sylviculture résiliente, notamment face à l'aggravation du risque d'incendies de forêt. »

En conséquence, l'interprofession s'est mobilisée aux côtés des organisations professionnelles (comme la Fédération nationale du bois Paca, [EDT Paca](#) ainsi que les entreprises du paysage de [l'Unep Méditerranée](#)) pour apporter des réponses à court terme, en lien avec les services de l'État et de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En particulier, un arrêté préfectoral modificatif d'urgence signé le 15 septembre 2026 va permettre d'augmenter la part de bois régional dans l'approvisionnement de [la centrale biomasse Gazel Energie de Gardanne](#) et sauvegarder ainsi l'activité des entreprises forestières. Cette mesure prévoit 35 000 tonnes supplémentaires d'ici fin 2026 et 150 000 tonnes supplémentaires en 2027, portant l'approvisionnement régional à 230 000 tonnes par an, sur un volume total d'approvisionnement de la centrale maintenu à 450 000 tonnes.

Parallèlement, Fibois Sud a recensé, « dans le cadre du guichet unique d'accompagnement de la filière qu'elle anime, les dispositifs mobilisables pour soutenir les entreprises en difficulté ou souhaitant diversifier leur activité ».